

**DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ, DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS**

SERVICE DE PROTECTION DE L'ADULTE
ET DE LA JEUNESSE

Liste des entités consultées :

Autorité judiciaire

- Autorités judiciaires, par la Commission administrative des autorités judiciaires (CAAJ)

Communes et partis politiques

- Association des communes neuchâteloises
- Communes neuchâteloises
- Partis politiques représentés au Grand Conseil

Partenaires et associations actifs dans le domaine

- Association Neuchâteloise d'Accueil et d'Action Psychiatrique (ANAAP)
- Association Neuchâteloise Des Proches Aidants (ANDPA)
- Association Neuchâteloise des Établissements et Maisons pour Personnes Âgées (ANEMPA)
- Association Neuchâteloise des Institutions Privées pour Personnes Âgées (ANIPPA)
- Association Neuchâteloise des Maisons pour Enfants, Adolescents et Adultes (ANMEA)
- Antenne Handicap
- Autisme Neuchâtel
- Cerebral
- Forum Handicap
- Fondation Les Perce-Neige
- Fédération Suisse des Aveugles et malvoyants – section Neuchâtel
- Fédération Suisse des Sourds – section Neuchâtel
- Insieme NE
- Pro Infirmis
- Procap
- Pro Senectute

Services internes à l'Administration cantonale neuchâteloise

- Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA)
- Service des communes
- Chancellerie

Neuchâtel, le 3 juillet 2025